

qualité de commandant des forces américaines en Corée; à mon avis, c'est là la filière régulière. D'autres rapports sont transmis au comité des Nations Unies.

M. FLEMING: C'est le général Ridgway qui décide des rapports qui doivent prendre le chemin des États-Unis, et de ceux qui doivent être adressés au comité de dix-sept représentants à Washington.

L'hon. M. PEARSON: Sous toute réserve, je vous dirai qu'à mon sens ce doit être le commandement unifié qui décide des rapports du général Ridgway qui seront envoyés directement aux États-Unis et de ceux qui seront transmis au comité des dix-sept qui siège à Washington. Ses rapports parviennent néanmoins à ce comité, et le mode de transmission en vigueur rend de précieux services. En outre, M. Dean Rusk, sous-ministre ou sous-secrétaire des Affaires étrangères, ou mieux encore sous-secrétaire d'État aux Affaires d'Orient, assiste aux séances de ce comité et fait rapport sur l'aspect politique des opérations en Corée.

M. FLEMING: Le haut commandement des États-Unis étant pourvu d'un personnel américain, je présume que ce sont les Américains qui décident des rapports qui doivent aller aux représentants des dix-sept pays et de ceux qui iront aux États-Unis. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu lieu de croire que les rapports transmis aux représentants des dix-sept pays n'étaient pas aussi complets que nous le désirions.

L'hon. M. PEARSON: Aucun grief n'a été formulé contre l'un quelconque de ces rapports. En outre, il y a les rapports du commandant des troupes des Nations Unies en campagne que le commandement des Nations Unies transmet aux Nations Unies mêmes. Ce sont les rapports officiels aux Nations Unies. Voilà quelque chose de distinct des rapports adressés au comité des dix-sept. Le général Ridgway a fait parvenir, précisément l'autre jour aux Nations Unies le premier rapport sous sa signature concernant les opérations en Corée.

M. FLEMING: Et dans quelle mesure, exactement, les représentants des Nations Unies exercent-ils une influence quelconque sur la nature même des ordres donnés au général Ridgway?

L'hon. M. PEARSON: Au seul commandement unifié revient, je crois, la tâche d'émettre des instructions au général Ridgway, dans les cadres de la résolution des Nations Unies en vertu de laquelle le commandement unifié a été institué. Admettons, par hypothèse, que ce commandement s'avise de vouloir permettre au général Ridgway de pénétrer dans la Corée du Nord et de franchir la rivière Yalou: il ne pourrait le faire, quelque nécessaire qu'une telle tactique parût au général, parce que de pareils ordres déborderaient les termes de la résolution auxquels sont astreints tous les membres des Nations qui y ont souscrit, y compris les États-Unis.

M. QUELCH: Il pourrait le faire maintenant, n'est-il pas vrai, étant donné que la Chine a été déclarée un agresseur?

L'hon. M. PEARSON: Non. Je ne sais pas que le commandement unifié puisse se réclamer d'aucune autorité pour ordonner aux forces des Nations Unies de faire quelque mouvement que ce soit sur terre, en dehors de la Corée, advenant n'importe quel concours de circonstances.

M. MURRAY: Monsieur le président, puis-je poser une question de moindre importance sur l'activité des Nations Unies? Trouvez-vous que cet organisme soit bien connu, et qu'une bonne propagande renseigne comme il convient les peuples sur les divers aspects de la grande œuvre que poursuivent les Nations Unies?